

Sept programmes. Des conditions de réussite à rendre publiques.

A2I — Benchmark multidimensionnel 2026

La comparaison révèle des leviers différents de redistribution, d'accès aux services et de développement territorial. Elle permet de formuler des exigences de mise en œuvre. Elle ne permet pas de classer globalement le coût ou l'efficacité des sept programmes.

Couverture	Cadre
7 programmes · 10 domaines · 70 fiches	Fenêtre 2027–2031 ; horizons originaux conservés
13 septembre 2026	Clôture commune ; versions et limites accessibles

Une couverture n’est pas encore un service disponible.

Assurance, personnel et proximité sont des maillons complémentaires.

Pour décider. Publier une trajectoire commune : droits ouverts, postes occupés, distance et délais de prise en charge.

Le canal de soutien change les bénéficiaires.

Un même montant facial n’atteint pas de la même manière un ménage imposable, non imposable ou sans capacité d’épargne.

Pour décider. Chiffrer le gain net par décile, situation fiscale, sexe, handicap et territoire.

L’équité territoriale commence par une règle d’allocation.

Une enveloppe nationale ne renseigne pas sur sa répartition ni sur le coût d’accès aux services.

Pour décider. Publier la clé de répartition, les coûts de service et une carte communale des déficits.

Commanditaire et éditeur : A2I. Recherche, reformulation, calculs et développement réalisés avec assistance IA. Aucune validation externe revendiquée.

Explorer le benchmark, les sources et les sept études

Les canaux de politique publique changent les publics atteints.

Parti	Entrée de lecture illustrative	Condition décisive
Istiqlal	Prix et revenus	Montants, bénéficiaires additionnels, transmission au consommateur et financement.
PAM	Des planchers de protection	Assiette brute ou imposable, rythme des hausses, nombre de ménages et équilibre des régimes.
RNI	Indexer et soutenir l'épargne	Seuils, plafonds d'épargne et caractère remboursable du crédit d'impôt.
PJD	Revoir le ciblage social	Fichiers éligibles, montants, vérification indépendante des populations dites exclues.
USFP	Redistribution et protection	Nombre d'éligibles, cumul des droits, taux de recours et financement des régimes.
MP	Fiscalité et prix	Périodicité de l'aide, remboursement fiscal éventuel et nombre d'éligibles.
UC	Prix et dépenses contraintes	Incidence par revenu, montants, rythme et financement des régimes.

Trois calculs mécaniques, sans extrapolation nationale

PAM : une pension initiale supposée de 2 000 DH portée à 3 000 DH gagne 1 000 DH par mois. RNI : 400 DH d'épargne donnent 100 DH d'abondement à 0,25 par DH, avant plafonds éventuels. MP : une déduction de 500 DH à un taux marginal supposé de 20 % procure 100 DH de gain fiscal.

Les revenus initiaux, plafonds, éligibilités et capacités d'épargne diffèrent. Les microdonnées et les règles finales manquent pour établir des effets par décile, une baisse nationale de pauvreté ou un effet sur le Gini.

La contrainte financière exige un périmètre explicite.

Les modèles existants couvrent des paniers différents. Le PAM annonce une enveloppe de 350 Mds DH ; les autres exercices A2I reconstruisent des scénarios ou des chiffrages partiels. L'UC est un panier illustratif. Un montant plus faible ne signifie donc pas un programme moins coûteux.

Test	Convention	Ce que cela ne démontre pas
Coûts +15 %	Majorer les dépenses ; garder les pertes fiscales inchangées.	Un devis réel par mesure.
Ressources à 80 %	Appliquer 0,8 aux ressources nouvelles supposées ; conserver ND.	Le rendement fiscal causal.
Retard d'un an	Décaler les flux ; montrer le report en 2032.	Une économie ni le coût social du retard.

Trois précautions qui changent les comptes

1. Les 130 Mds DH territoriaux du PAM sont inclus dans les 350 Mds annoncés.
2. Un prêt, sa garantie, une perte attendue et une subvention sont quatre objets différents.
3. Une ressource déjà dans la trajectoire du MEF ne finance pas une seconde fois une dépense additionnelle.

Les dossiers et leurs paramètres restent accessibles. Un solde positif de ressources sur un panier partiel ne prouve pas le financement du programme entier. Les dépenses d'entretien, les régimes sociaux et les passifs éventuels nécessitent leurs propres comptes.

Six pièces à demander pour une mise en œuvre crédible.

1. Publier une trajectoire commune : droits ouverts, postes occupés, distance et délais de prise en charge.

Les délais, postes réellement pourvus et coûts récurrents sont insuffisamment détaillés.

2. Chiffrer le gain net par décile, situation fiscale, sexe, handicap et territoire.

Sans règles finales et microdonnées, aucun gain moyen national fiable ne peut être calculé.

3. Publier la clé de répartition, les coûts de service et une carte communale des déficits.

Le taux régional masque les différences entre communes ; aucune allocation n'est inventée ici.

4. Suivre les personnes sans doubles comptes, puis la durée, le salaire et les emplois nets.

Les doubles passages d'une personne et les destructions d'emplois ne sont pas observés dans ces annonces.

5. Établir une version de référence signée, avec unités, bases, échéances et corrections.

Une différence de formulation ne prouve pas une impossibilité politique ; elle empêche une conversion automatique.

6. Joindre une table emplois-ressources, un calendrier de trésorerie et un registre des engagements conditionnels.

Les tests illustrent des contraintes sur des composantes, pas la solvabilité globale des programmes.

Méthode et réserves

Même grille pour tous : pertinence, équité, cohérence, moyens et résultats vérifiables. Les qualifications portent sur la documentation. Les écarts USFP entre synthèse et programme, le dénominateur absent de la R&D; MP et les différences de mesure de l'emploi sont signalés. Auto-revue des traitements inégaux ; aucune revue externe indépendante.

Sources principales : programmes originaux, HCP (RGPH 2024, ENNV 2022/23, EMO T2 2026), MEF, ANRT. Archives et réserves sectorielles détaillées dans la bibliographie.

A2I — Publication, preuves, données, classeur et dossier de reproduction